

# Synthèse de formation



**Ce document devient obligatoire.**

Dans le cadre du suivi post-PTP, Transitions Pro Bourgogne Franche-Comté exigera, à compter du 1er Janvier 2022, que la synthèse de formation soit systématiquement transmise à la fin de la formation.

**EN PRATIQUE**

- Accéder à votre espace personnel - Rubrique "Mes dossiers"
- Sélectionner le stagiaire - Onglet "Synthèse de formation"
- Télécharger la synthèse de formation : *document nominatif*
- Imprimer et remplir la synthèse de formation
- Déposer la synthèse de formation complétée, annexée des éventuels documents complémentaires dans votre espace personnel via l'onglet « Documents »

**En l'absence de la synthèse de formation,**

le règlement de la dernière facture pourra être suspendu par nos services jusqu'à réception du dit-document.

